

DIVISION DE STRASBOURG

N/Réf. : CODEP-STR-2011-022993

Strasbourg, le 19 avril 2011

Laboratoire Cyclopharma  
Rue Tobias Stimmer - Parc d'innovation  
67400 Illkirch Graffenstaden

**Objet** : Contrôle du transport des matières radioactives et fissiles à usage civil  
Site du laboratoire Cyclopharma - 67400 Illkirch Graffenstaden

Inspection n°NSNP-STR-2011-0741 du 07 avril 2011  
Thème : Expédition de colis

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) concernant la surveillance du transport des matières radioactives et fissiles à usage civil prévue à l'article 40 de la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, une inspection « annoncée » a eu lieu le 7 avril 2011 au laboratoire Cyclopharma situé à Illkirch Graffenstaden sur le thème « expédition de colis ».

Suite aux constatations faites à cette occasion par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

### **Synthèse de l'inspection**

L'inspection du 7 avril 2011 portait sur le thème « expédition de colis ». Les inspecteurs ont contrôlé la conformité des colis préparés par l'exploitant pour l'expédition. Ils se sont également attachés à vérifier les documents d'expédition, ainsi que l'application de la réglementation des transports par l'expéditeur.

Il ressort de cette inspection une impression globalement positive sur la préparation et la gestion des expéditions de matières radioactives.

### **A. Demandes d'actions correctives**

Pas de demande d'action corrective.

## **B. Compléments d'information**

Les inspecteurs ont noté l'utilisation de nouveaux emballages de type A.

Demande n°B.1 : ***Je vous demande de me transmettre le certificat de conformité de ce nouvel emballage.***

## **C. Observations**

Pas d'observation

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui ne dépassera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de bien vouloir les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

**Pour le Président de l'ASN et par délégation,  
l'adjoint au chef de la division de Strasbourg**

**SIGNÉ PAR**

**Hubert Mennessiez**